

Sonia Branca-Rosoff

Professeur Emérite de Linguistique française

Clesthia- Université de la Sorbonne Nouvelle- Paris 3

Représentations des immigrés et des Français. Les limites de la « police de la langue »

Selon les conceptions critiques d'un Bourdieu ou d'une Judith Butler, les désignants ont une part essentielle dans le maintien des rapports de domination parce que les mots ont un pouvoir, qu'ils produisent le sens social autant qu'ils l'enregistrent¹.

Sur la base d'une lecture de quelques entretiens du corpus CFPP2000 où est présente la forme complexe « Français de souche » ou ses quasi équivalents référentiels, nous réfléchissons sur le rôle de ce désignant dans l'interprétation du réel² et sur l'impact de la censure politique et médiatique dont il fait l'objet depuis quelques années. Les désignants que nous examinons ne sont pas sémantiquement identiques : « Français de souche » ne dit pas exactement la même chose que « Français français ». Cependant, l'usage qui est en fait est comparable en ce qu'ils servent à opposer deux groupes de Français, le premier qui correspond à la valeur prototypique de ce qu'est un Français ; le second qui s'en écarte.

Les mots sont surdéterminés par leurs emplois antérieurs. Ils peuvent activer chez ceux qui les emploient la « mémoire » des discours (Moirand 2007³) qui correspondent à la vision du monde de ceux qui ont précédé. Ceci importe particulièrement pour une expression « lourde de sens » comme « Français de souche » qui transporte les vestiges de discours plus ou moins cristallisés. Cela n'empêche pas certains locuteurs d'employer la formule soit qu'ils négligent les discours de propagande qui l'ont utilisée, soit qu'ils n'en aient pas

¹ Leur critique sociale rejoint la critique des philosophes des Lumières comme Locke ou Condillac qui dénonçaient le rôle des mots dans la propagation des erreurs. Pendant la Révolution, la lutte contre « L'abus des mots » qui trompent le peuple a aussi un thème récurrent, tant chez les révolutionnaires qui voulaient rationaliser l'usage pour aboutir à une meilleure adéquation des mots et des choses, que chez les contre-révolutionnaires qui dénonçaient les nouvelles acceptions qui déstabilisent les sens traditionnels (Cf. Steuckardt 2001 ; Guilhaumou 2011)

² Cf. sur l'analyse de désignants quelques travaux réalisés à partir de 1988 : Branca-Rosoff, 1988, 1995, 1997, 2001. Plus spécifiquement sur les désignants identitaires, voir Branca-Rosoff 2011 et Branca-Rosoff et Raus, 2016.

³ Sur la stabilisation du sens commun d'un mot, voir aussi Branca-Rosoff 2001.

connaissance. D'autres s'abstiennent, tout en jouant l'opposition des « nous » et des « eux » par d'autres moyens.

Ce deuxième niveau conduit à examiner le sens produit en contexte, lorsqu'un émetteur et un récepteur sont dans un rapport d'interaction que l'on peut caractériser en termes de genre. Nous étudions pour ce faire un ensemble d'entretiens sur le rapport des habitants de Paris et de la Petite couronne à leur quartier. Ce corpus, CFPP2000, qui est accessible en ligne⁴, a été constitué entre 2000-2016, à un moment où se sont accélérées les migrations venues d'Afrique vers l'Europe et la France. Dans le genre de l'interview, des enquêtés discutent avec un enquêteur universitaire et ils tiennent compte dans leur réponse des opinions doxales qu'ils lui prêtent ainsi que de la présence d'un « auditoire imaginaire » constitué par les futurs visiteurs du corpus. La situation d'interaction et la thématique de l'enquête font de CFPP2000 un témoin des discours qui se tiennent dans une société confrontée à une immigration importante et permet en particulier d'observer les difficultés de la nomination identitaire en situation d'interview. Pour le chercheur, un des enjeux est de constituer une certaine image de l'enquêté. Symétriquement, l'interlocuteur peut chercher à contrôler l'image qu'il produit pour un auditoire dont il veut (éventuellement) être reconnu ou bien il peut utiliser l'interview pour faire entendre une revendication et pour convaincre du bien-fondé de ses thèses.

« Français de souche » : une expression piégée

« Français de souche » est une des unités autour de laquelle se cristallisent aujourd'hui les controverses sur l'immigration. Avec un adjectif de nationalité, comme « français », « de souche » se paraphrase par « Français d'origine ». Le *Trésor de la Langue Française* illustre cette glose par un exemple de Sainte-Beuve. Au XIXe siècle, le syntagme s'emploie pour toute sorte de catégories sociales, la nationalité, l'espace culturel européen, l'origine sociale :

Au fig. *Ce roi [Louis XV] parle un très-bon français, en ce sens que ce français est de souche, mais c'est un français si familier qu'il en est trivial et bas* (SAINTE-BEUVE, *Nouv. lundis*, t. 10, 1865, p. 231).

— **De souche** + adj. (désignant une catégorie soc. ou une nationalité). *De souche allemande, parlementaire. Les bourgeois de souche bourgeoise ! Ah ! les monstres de laideur, de vilénie, de cupidité, de stupidité, d'infamie !* (BLOY, *Journal*, 1902, p. 102). *Ces états sont peuplés en majeure partie de populations de souche européenne (Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Uruguay)* (WOLKOWITSCH, *Élev.*, 1966, p. 52).

— **De souche** + adj. qualificatif. *L'honneur d'un cavalier de souche honnête et brave* (LECONTE DE LISLE, *Poèmes barb.*, 1878, p. 293).

◆ *De bonne souche* (vieilli). De bonne famille. *Toute maison de bonne souche A son*

⁴ <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

histoire où le poison Joue un rôle (GLATIGNY, *Fer rouge*, 1870, p. 13). P. iron. *Cancre de bonne souche, la crainte d'une leçon me fane le rêve* (COCTEAU, *Portr.-souv.*, 1935, p. 80). P. métaph. [M. Töpffer] *est de Genève, mais il écrit en français de bonne souche et de très-légitime lignée* (SAINTE-BEUVE, *Portr. contemp.*, t. 3, 1841, p. 211).

◆ *De vieille souche*. De famille très ancienne. *Le ton était celui, aimable avec une pointe de condescendance, d'un gentilhomme de vieille souche* (SIMENON, *Vac. Maigret*, 1948, p. 116).

« Français de souche » a parfois⁵ été mobilisé pour désigner les Français installés de longue date en Algérie. Charles de Gaulle s'en est servi dans un discours télévisé en 1960 alors qu'Alger était en état d'insurrection :

Certains Français de souche exigent que je renonce à l'autodétermination [...] je m'adresse d'abord à la communauté de souche française en Algérie.

Il s'agissait d'opposer les Pieds noirs nés en Algérie, mais pourtant Français, aux Nord-Africains. Après 1958, l'expression est une dénomination administrative, et découpe la population en deux catégories, les « Français de souche européenne » et les « Français de souche nord-africaine »⁶,

Elle devient une formule⁷ controversée quand l'extrême droite s'en empare dans les années 1980 pour opposer systématiquement « Français de souche » et « Français de papier », d'origine récente. Un blog, très consulté, s'intitule « Français de souche » (www.fdesouche.com/). Il fait en particulier une revue de presse des articles qui concernent l'immigration, la délinquance des migrants, « le péril islamiste ». Dans ses commentaires polémiques, la formule est sans cesse martelée.

Dans les années 1990, un débat virulent oppose deux démographes. D'un côté, Michèle Tribalat demande à pouvoir travailler avec d'autres critères que la seule nationalité. Elle veut notamment ajouter un critère d'« appartenance ethnique », défini à partir de la langue maternelle des enquêtés et de leurs parents, et un critère d'« origine ethnique », fondé sur le lieu de naissance des individus et de leurs parents. Elle distingue des Français nés en France de

⁵ Nicole Ramognino (communication personnelle) fait remarquer que les Européens d'Algérie n'employaient pas cette unité. Même s'ils parlaient français, ils étaient souvent de langue espagnole dans l'Ouest du pays, de langue italienne dans l'Est, parlaient arabe, espagnol ou italien dans le Sud et se considéraient comme des « Algériens ». Avec la guerre d'Algérie, les Algériens se sont scindés en Européens d'Algérie face aux « Nord Africains ».

⁶ https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais_de_souche_nord-africaine (il faut comprendre les Musulmans). Cette appellation a eu cours entre 1958 et 1962. Entre 1947 et 1958, ils étaient appelés Français musulmans (FM). La dénomination de FSNA s'applique mal aux Juifs d'Algérie, Français depuis le décret Crémieux.

⁷ Au sens développé par Jean-Pierre Faye (1972) à propos de la formule « totale Staat » au sein du discours nazi, par Pierre Fiala & Marianne Ebel (1983) dans leurs études sur la xénophobie et par Alice Krieg (2009).

parents nés en France et des Français d'origine étrangère. Face à elle, Hervé Le Bras, qui dirige le laboratoire de démographie historique à l'École des hautes études en sciences sociales (Ehess), défend le modèle républicain qui considère la définition juridique de la nationalité comme l'unique critère acceptable de repérage statistique des identités. Selon lui, toute démarche qui se préoccupe des origines contient en germe la possibilité d'une dérive xénophobe puisqu'elle donne une visibilité accrue au comptage de populations stigmatisées. « Français de souche » est de plus coupable d'entraîner automatiquement une opposition binaire entre deux catégories de Français et de masquer par là-même la complexité des sentiments d'appartenance.

De nos jours, l'expression est bannie du langage politique et médiatique dominant, comme le montre la polémique déclenchée en 2015 quand François Hollande l'emploie lors du dîner annuel du Crif (Conseil Représentatif des Institutions juives de France) :

J'étais la semaine dernière à Sarre-Union, dans ce cimetière dévasté par de jeunes lycéens, Français de souche, comme on dit, ignorants au point de ne pas avoir vu les écritures en hébreu [...] mais à ce point intolérants pour renverser le monument dédié aux victimes de la Shoah.

La classe politique unanime, y compris la présidente du Front National, Marine Le Pen⁸, a réagi en dénonçant une faute, un brouillage intellectuel, au mieux un dérapage. Refusant, de tenir compte de la marque de distanciation « comme on dit », les critiques ont réagi à un mot-déclencheur comme s'ils pensaient qu'en le bannissant, les idées qu'ils transportent allaient disparaître pour ne laisser apparaître qu'un peuple de concitoyens dont les particularités d'origine « raciales », religieuses, culturelles, etc. resteraient confinées à la sphère privée.

On est aux marges de la notion de politiquement correct qui sert à décrire l'interdit porté sur les dénominations jugées insultantes ou vexantes. Avec « Français de souche », il s'agit bien au contraire d'une auto-nomination valorisante ; les « Autres », à qui on dénie la qualité de Français au même titre que la majorité de la population ne sont envisagés que de façon indirecte. Le rapprochement avec le politiquement correct paraît cependant possible car la censure répond à la même volonté d'une thérapeutique du langage et à la même croyance dans la toute-puissance des mots. Pour ceux qui veulent interdire « Français de souche », cet usage serait responsable des représentations désignant comme « moins Français » des nouveaux-venus dominés. En censurant la forme, ils espèrent modifier ces représentations.

⁸ Le Front National, maintenant qu'il vise le pouvoir, semble renoncer à cet emploi.

Toutefois, contrairement à ce qui se passe pour le politiquement correct proprement dit où la solution réside dans l'emploi d'un désignant non injurieux⁹, la renomination n'est pas envisageable. La solution juridique a consisté à interdire que le problème soit posé. En 2015, un groupe d'extrême droite, l'AGRIF (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne) avait porté plainte contre un sociologue, signataire de l'appel des Indigènes de la République, Saïd Boumama. Dans un pamphlet paru en 2010, *Nique la France. Devoir d'insolence*¹⁰, figurait le passage suivant : « Nique les petits Gaulois de souche » ce qui selon l'Agrif justifiait la plainte des Français de Souche pour appel à la haine raciale. Le procureur de la 17^e chambre correctionnelle de Paris avait prononcé un non-lieu en rappelant que « Le concept de Français de souche ne recouvr[ait] aucune réalité légale, historique, biologique ou sociologique » et ne permettait pas en conséquence de constituer « un groupe de personnes », susceptible de se sentir injurié. A la différence de ce qui se passe pour les mots insultants, il n'y a pas de mot euphémistique qui puisse convenir. Ce n'est pas une forme qu'il faut interdire, c'est une catégorie qu'il faut exclure de l'imaginaire social parce que l'objet « Français de souche » n'existe pas dans la réalité¹¹.

2- Dire son expérience de l'Autre et de Soi dans l'interaction

Les personnes ordinaires ont cependant un vif sentiment des degrés d'appartenance différents à la qualité de Français. Pendant les entretiens du corpus CFPP2000, ils ont eu recours à plusieurs dénominations. Même lorsqu'ils se situaient à gauche, ils n'ont pas toujours respecté l'interdit qui pèse sur « Français de souche », ou, lorsqu'ils l'ont fait, ils ont exprimé autrement les mêmes idées, montrant à quel point la régulation du français par la censure lexicale est une entreprise utopique.

⁹ Par exemple, « nègre » est remplacé par « noir », ou « Africain-Américain » aux Etats-Unis ; « aveugle » et « sourd » deviennent « mal-voyant », « mal-entendant », etc.

¹⁰ Bouamama, *Nique la France*, Darna édition, Lille. ISBN 978.2.9536411-0-3. Le livre n'est plus distribué et n'a pas été déposé à la BNF. Les extraits incriminés se trouvent par exemple sur le site des Inrocks, <http://www.lesinrocks.com/2012/11/28/actualite/nique-la-france-un-rappeur-et-un-sociologue-poursuivis-par-une-association-dextreme-droite-11327574/> et dans le compte rendu d'audience publié par France Info : http://www.francetvinfo.fr/societe/justice/racisme-anti-blanc-la-justice-rejette-le-concept-de-francais-de-souche_853677.html

¹¹ Voir les débats qui ont cours autour du mot « race » et qui présentent selon l'expression de Didier Fassin et Eric Fassin un « paradoxe minoritaire », inscrit dans la condition même des minorités qui ne permet de faire entendre la critique contestant cette minoration politique que dans les termes déjà constitués du discours majoritaire (Fassin & Fassin p.261). Pour un exemple de ces contradictions voir Houria Bouteldja 2016.

Travailler sur le corpus CFPP2000 permet d'observer le discours en interaction, en l'occurrence l'usage du langage en situation d'interview-conversationnelle où Parisiens et banlieusards discutent avec un enquêteur universitaire du rapport des habitants de Paris et de la proche banlieue à leur quartier. Au moment, où a été réalisé ce petit travail, le corpus consulté est constitué de 38 interviews longues auxquelles 64 personnes ont participé, soit 49 heures d'entretien. Ces dialogues et polylogues sont transcrits, alignés au tour de parole, anonymisés et mis en ligne. Ils représentent 684 000 mots.

2.1 « Français de souche » dans la bouche de personnes d'origine africaine : la couleur de la peau

Pierre-Marie Simo est un ingénieur de 34 ans qui travaille au service recherche de Peugeot. Issu d'un prolétariat camerounais pauvre, il a connu une réussite professionnelle spectaculaire. Après avoir émigré en France pour rejoindre un frère, sa mère a travaillé dans les bas échelons des activités de service. Orphelin à douze ans, placé dans un foyer, il a, apparemment, accepté facilement la culture scolaire : en tout cas, il ne manifeste aucune remémoration douloureuse de son passé et décrit sa réussite comme le résultat de la mission confiée par sa mère : « Deviens ingénieur ! Tu dois réussir pour ceux qui sont restés au pays et qui comptent sur toi. »

Au cours de l'échange, l'enquêtrice évoque les contrôles de police en sous-entendant qu'ils étaient systématiquement dirigés contre la population migrante « visible ». P.-M. Simo rétorque que ces contrôles n'étaient pas un problème pendant son adolescence et plus généralement que les questions d'identité ethnique ou d'origine ne se posaient pas :

à l'âge du collège lycée donc j'ai pas connu ça du tout ça n'existait pas ce problème de y avait des problèmes de racket mais c'était pas spécialement euh les immigrés qui ciblaient les Français de souche ou quoi que ce soit [CFPP2000 [18-01] Paul_Simo_H_20_Pierre_Marie-Simo_H_34-18^e]

Paul Simo, son neveu de vingt ans, qui poursuit des études de mathématiques à l'université de Paris VI, prend à son tour la parole. Il reprend le clivage immigré/ Français de (pure) souche, pour opposer, cette fois la situation ancienne et la situation actuelle. Les contrôles ne sont pas, selon lui un simple problème de discrimination et il y a donc des raisons objectives de contrôler les « immigrés » :

c'est c'est vrai que + on est forcé d' constater que c'est quand même les immigrés enfin qui s'en prennent à + plutôt à la population française pure souche quoi [CFPP2000 [18-01] Paul_Simo_H_20_Pierre_Marie-Simo_H_34-18^e]

Lors de cet échange éphémère, les deux interlocuteurs ont recours aux dénominations « Français de souche/ population française pure souche », la variation introduite par Paul tenant peut-être à ce qu'il est métis, sa mère étant Normande. Puisqu'il est question des contrôles policiers effectués dans l'espace public, il semble raisonnable de voir dans l'expression un équivalent de « minorité visible ». Cette racisation de « Français de souche » vs « population noire ou à peau mate » est construite dans l'interaction. Elle dépend du contexte, en premier lieu des particularités des locuteurs.

Quoi qu'il en soit la locution paraît utile à cet instant du discours et n'est pas censurée au nom du politiquement correct. Que ce soit comme Pierre-Marie pour nier le harcèlement policier ou comme Paul pour affirmer qu'il y a des raisons de contrôler davantage ceux dont la peau est noire ou mate, elle permet de construire dans l'instant une partition qui s'impose sans que les contours soient clairement dessinés au risque d'une extension juridiquement fautive. On ne sait pas si ces minorités repérables à leur aspect physique concernent la seule Afrique, ou s'étendent aussi au Maghreb. Elles englobent sans doute les personnes issues des DOM/TOM qui ne viennent pas de l'immigration puisqu'elles sont françaises depuis des siècles.

Bien qu'on ne puisse inférer de deux exemples, une règle générale, il est frappant que les locuteurs qui assument le désignant « Français de souche » soient deux personnes que leur couleur de peau différencie à l'évidence de la population d'origine européenne. Cela n'empêche pas, Pierre-Marie Simo d'être très attaché à la définition républicaine de la citoyenneté. Il utilise « Français de souche » pour dénier le rapport d'exclusion sous-jacent à l'expression comme s'il répondait au thème de « l'identité nationale », mis en avant par le Président Sarkozy l'année où a été réalisée l'interview.

je me posais plus de questions ça faisait quelques années déjà que j'avais quitté le Cameroun effectivement le lien s'estompait et puis [...] j'avais déjà compris que on pouvait être de nationalité française tout en étant intérieurement camerounais et français aussi je me sens camerounais je me sens français je me sens profondément français **aussi légitimement que un Français de souche** parce que j'ai eu la même éducation enfin la les mêmes études donc j'me sens vraiment français mais j'ai autre chose euh **j'ai des racines ailleurs que je revendique** et que je défends également **mais ça n'fait pas de moi un Français si différent que ça** [CFPP2000 [18-01] Paul_Simo_H_20_Pierre_Marie-Simo_H_34-18°]

Pierre-Marie Simo emploie « racines camerounaises », s'autorise « Français de souche » en expliquant qu'on n'est pas « moins » français, pour être, selon les circonstances, « aussi » camerounais : « ça n'fait pas de moi un Français si différent que ça ». Il suggère qu'on n'a pas affaire à une fusion qui affaiblirait

chaque composante de son identité, mais à une alternance, ses deux identités se manifestant tour à tour en fonction des contextes.

Tout se passe comme si le politiquement correct qui prétend débarrasser le discours des mots trop chargés, laissait les locuteurs démunis quand il s'agit d'exprimer des catégories qui sont saillantes pour eux. Les Noirs, parce qu'ils sont les premières cibles d'une dénomination qui cherche à les marginaliser, n'ont pas essayé de contourner cet interdit.

Peut-être faut-il rappeler, plus généralement, la dimension pragmatique de l'usage des désignations incorrectes : ce qui est tabou ne paraît plus choquant dans la bouche des victimes¹².

Les autres locuteurs du corpus évitent l'expression qu'ils trouvent peut-être trop lourdement chargée. Pour autant, et bien qu'ils usent d'autres formes de nomination, il ne semble pas qu'ils aient éliminé de leurs représentations l'idée de français prototypiques et que leur représentation de la communauté ait changé. Ils éprouvent le besoin de dire que certains sont plus Français, ce sont des « Français-français », des « Franco-français », tandis que d'autres le sont moins. Ce sont des « Français d'origine immigrée », des « Franco-maghrébins », des « Beurs » ou des « Blacks ».

2.2 Faire référence à la francité : une argumentation culturaliste

Les nominations « Français Français », « franco-Français » ne catégorisent pas par référence à l'origine et renvoient plutôt à une argumentation culturaliste. La répétition de *Français* (la seconde occurrence étant en position épithétique) exprime le haut-degré de francité, l'appartenance totale aux propriétés de nature diverse et de nombre indéterminé qui caractérisent la notion de Français¹³. On pourrait gloser par « vraiment français » : la première occurrence considère les exemplaires de la classe des Français, la deuxième occurrence est centrée sur les propriétés origine, couleur de peau, comportement qui correspondent à l'idée que la locutrice se fait d'un Français. Dans le corpus, ces nominations servent à évoquer les qualités qui caractérisent les Français prototypiques, aspect extérieur et pratiques « culturelles » pour Katia, pratiques alimentaires opposées aux pratiques musulmanes pour Özgür.

¹² Toute proportion gardée, on pense à l'insulte « nègre », prohibée dans la bouche des blancs, et qui redevient licite entre noirs. (Sur cet aspect pragmatique voir Dan Savatovsky 2011). Plus proches du propos développé ici, les thèses identitaires de Houria Bouteldja (2016) qui substitue la lutte des races à la lutte des classes dans son pamphlet, *Les Blancs, les Juifs et nous*. Le statut de victime autorise ce moment différentialiste, dont témoignent aussi les désignants « souchiens », retourné contre « Français de souche » ou « Gaulois » qui moque le mythe des origines de la France.

¹³ Voir les analyses d'Antoine Culioli (1990 p. 117) sur des énoncés qui présentent une reduplication d'un terme comme « café café », « peinture peinture » pour « vrai café, vraie peinture ».

Katia a dix-huit ans. Fille d'un père portugais et petite fille d'un grand-père italien, elle vit dans le 11ème arrondissement qui est un quartier ethniquement mélangé, a des amis de toute origine, mais éprouve le besoin de souligner le fait que ses loisirs culturels sont ethniquement déterminés¹⁴.

Katia : oui à Pilâtre mais là au lycée enfin y a quand même plus de + de groupes malgré tout tout l' monde s'entend bien y a pas d'histoires enfin c'est pas

Enquêtrice : et dans la danse ? + +

Katia : dans la danse ? **ah c'est plutôt Françaises [rire de Katia] Françaises Françaises d'ailleurs genre** en même temps j'ai fait du classique j'ai fait du contemporain et du jazz

Enquêtrice : ça change un peu ça

Katia : ah oui enfin surtout les gens enfin ça représente bien les types de danse quoi classique elles sont absolument blondes elles sont dans l' privé c'est les parents qui obligent [rire d'Amélie et Katia] elles ont les lunettes et cetera (mm mm) enfin contemporain c'est beaucoup plus littéraires un peu abstrait [toux de Julie] tu vois les filles avec des crayons dans les cheveux un peu [rire général] rêveuses et cetera et jazz c'est un peu plus des des poufs comme on dit [rire de Katia] [CFPP2000 [11-04] Julie_Teixeira_F_18_Katia_Teixeira_F_15_11^e]

Dans l'extrait suivant, la discussion porte sur la disparition des commerces traditionnels qui gêne les habitants des quartiers où vit une forte population d'origine immigrée. Les quatre trentenaires qui s'expriment sont des amis d'enfance qui ont grandi dans le troisième arrondissement, qui était encore un quartier populaire dans leur enfance. Özgür, un ingénieur du son franco-turc, a déménagé dans le 20ème arrondissement lorsque son enfant est né. Il est satisfait de son nouveau quartier, sauf en ce qui concerne l'alimentation. Ses amis, qui ont grandi eux aussi dans le 3ème, ont pareillement déménagé à cause de l'augmentation du prix des logements. Benoît, ébéniste de formation, travaille comme intermittent du spectacle et vit dans le quartier des Lilas qui est en voie de gentrification rapide. Leurs amis, Michel, professeur de musique dans des écoles de musique privées et Augustin, superviseur d'un centre d'appels, interviennent à la marge :

Özgür : moi j'trouve dommage quand même que par exemple dans l'vingtième y ait là autour de chez moi y ait pas un vrai fromager

Enquêtrice/ Özgür : [1] (ah, d'accord) [2] enfin j'trouve

Özgür : j'trouve ça euh (mm) dommage

¹⁴ Ce critère vient en premier, mais est associé à un marqueur social (aller dans le privé) et à un look caractéristique.

Enquêtrice/ Özgür : [1] y a pas [2] y en a à Jourdain

Özgür : y en a pas non euh un vrai fromager qui vend du fromage comme à Jourdain où y en a deux

Benoît /Özgür: [1] nous on en a deux aux Lilas [2] y en a pas autour

Benoît : ouais

Özgür : mais nous y en (n') a pas autour

Michel/ Özgür : [1] bah chez moi y en a XXX [2] ça j'trouve ça j'trouve ça dommage

Michel : bah chez moi y en a

Enquêtrice : sur le marché

Özgür/ Michel : [1] pardon [2] y a

Enquêtrice : les marchés ?

Özgür : euh un petit peu

Michel: et les bouchers

Özgür : effectivement

Michel /Özgür : [1] les bouchers non halal [2] les bouchers ouais

Augustin : les bouchers euh

Özgür spk5 : [1] les bouchers [2] y en (n') a pas

Özgür : non halal y en a très peu ouais

Benoît : nous on en a quatre [rire collectif]

Enquêtrice: tous aux Lilas si j'ai bien compris [rire en fond]

Benoît/Enquêtrice : [1] on (n') a pas d'poissonnier [2] ouais

Enquêtrice: bon

Özgür : les les vr- les Français français euh les Franco-français euh bor- bobos aux Lilas en fait c'est ça [rire en fond]

Benoît : c'est un peu l'Neuilly du 9-3 hein [rire collectif] [CFPP2000 [03-01]
Ozgür_Kilic_H_32_alii_3e]

Özgür, à la recherche de la formulation appropriée, trébuche sur « vrais » Français qu'il écarte, adopte Français français », puis « Franco-français » avant de s'arrêter à « bobos » qui est un mixte de catégorie culturelle et sociale. Aucun de ces locuteurs ne s'identifie complètement aux Franco-français, pas

plus qu'aux bobos, dénomination légèrement péjorative qui leur sert d'auto-désignation plaisante à d'autres moments du corpus. On note d'ailleurs que le locuteur qui emploie ces désignants est d'origine franco-turque, ce qui montre bien que la partition effectuée porte uniquement sur des comportements. L'altérité gênante n'implique apparemment aucune hiérarchisation. Elle a cependant une dimension identitaire évidente et permet de parler des différences culturelles, en posant une cohésion des Français de longue date sur la base de leurs pratiques alimentaires¹⁵.

Pour autant, ce n'est certainement pas une identité définitive. Elle dépend de la dynamique dialogique, ici, la discussion initiée par l'enquêteur sur les pratiques culinaires dans la mondialisation :

alors qu'est-ce que vous cuisinez j- c'qui m'intéresse c'est la mondialisation est-ce que ça vous touche dans vos habitudes à vous

L'identité qui apparaît est co-textuelle ; elle est susceptible de basculer à d'autres moments du discours.

3.3 « Ils » et « nous » : la frontière infranchissable du conflit religieux

Le dernier exemple montre plus nettement encore les limites des effets qu'aurait le contrôle des nominations puisque les frontières entre les groupes sont dressées par Marie-Hélène Matera sans l'aide de noms. Du point de vue du système linguistique, ce cas est différent des cas examinés jusqu'ici puisqu'il ne passe pas par des désignants. Ce qui permet de le rapprocher c'est l'opposition qu'il établit entre des « Autres » et des « Mêmes »¹⁶

La véhémence de Marie-Hélène Matera, locutrice d'origine italienne qui vit à Montreuil, est exceptionnelle dans le cadre du corpus CFPP2000, généralement dominé par le souci qu'ont les locuteurs de ne pas apparaître xénophobes. Toutefois sa violence n'a pas grand-chose à voir avec l'ancien racisme qui postulait des inégalités biologiques ; elle mobilise les différences insupportables liées aux pratiques religieuses des nouveaux venus. Pour évoquer ceux qui développent ces pratiques intolérables, Marie-Hélène Matera n'emploie pas de désignants dévalorisants, traditionnellement associés à

¹⁵ Le groupe de personnes concernées n'est pas le même (en termes logiques, l'extension de *Français français* diffère de l'extension de *Français de souche*.) Dans l'extrait commenté, il s'agit de gens de culture musulmane et non de personnes que leur apparence physique oppose à l'apparence de la majorité de la population. Evidemment, c'est le contexte qui permet de préciser intension et extension. *Français français* n'est pas une dénomination qui se suffit à elle-même.

¹⁶ Encore faut-il noter que dans les exemples précédents, on restait à l'intérieur de la catégorie des Français, alors que Marie-Hélène Matera pose une frontière entre elle et ceux qui la menacent.

l'altérité. Elle s'en tient à des termes légèrement péjoratifs « bonhommes », « bonnes femmes », « jeunes », ou neutres « dame », sans avoir recours à des nominations ethniquement excluantes. La mise en opposition passe par les pronoms « ils » et « me » :

Enquêtrice: ils sont musulmans ?

Enquêtrice/ Marie-Hélène : [1] d'accord mm [2] ils ont une autre religion

Marie-Hélène : hein ils ont plusieurs femmes

Mireille : Marie-Hélène vous en avez pas d' religion alors +

Marie-Hélène : + moi j'en ai pas mais j'ai alors +

Marie-Hélène/ Mireille : [1] non non non mais attendez j' vais finir Mireille [2] ben alors c'est pas ça qui vous gêne [rires]

Marie-Hélène : eux + ils ont + plusieurs femmes ++ ils s' et maintenant ils s' mettent les voiles + ça m' gêne

Mireille/ Marie-Hélène : [1] oh les voiles ça ça moi ça m'énerve + mm mm [2] voyez ça me gêne j' vous l' dis franchement

Marie-Hélène : j'ai envie d' gueuler quand j' les vois comme ça les bonnes femmes

Mireille/ Marie-Hélène : [1] Montreuil c'est + c'est voilé on peut pas comprendre + oh moi aussi + ça m'énerve ça m' gêne [2] arrêtez ! donc vous voyez + je termine ! je termine + ça m' gêne

Marie-Hélène : ça m' gêne + j'ai un malaise + et quand j' vois les bonhommes avec leur barbe + j'ai envie d' leur dire "mais arrêtez de nous faire chier de mettre votre barbe" + ça m'énerve ! + voilà j' les supporte plus + j'ai essayé + j'ai lutté + j'ai fait c' qu'il fallait je pense + peut-être pas assez + mais je n' peux plus les supporter je ne peux plus ! + puis quand j' vois les jeunes + qu' en plus des jeunes avec leur foulard + moi j'en

Mireille/Marie-Hélène : [1] hier à la Croix d' Chavaux moi j'ai vu une dame elle était comme les XX vraiment comme les XX + j'ai du mal à: alors là j'ai du mal [2] suis ça m' rend malade + je peux plus l'- + oui oui + toute noire + toute habillée en noir même les gants + j'ai crié une fois

Marie-Hélène : au marché j'ai dit "qu'est-ce que c'est que ça" ! même le bonhomme il m'a regardée il devait pas être content hein + [CFPP2000 [Mo-02] Marie_Helene_Matera_F_67_Mo]

Comme le dit son amie, le discours de Marie-Hélène paraît irrationnel, puisqu'une athée parle d'une « autre » religion en abandonnant sa position laïque pour s'identifier au groupe des chrétiens et puisqu'une femme déclare n'être pas polygame :

Marie-Hélène : ils ont plusieurs femmes + moi j'en ai pas

Très vite, l'argumentation se concentre sur les différences des corps dans l'espace public, corps voilés des femmes et barbes des hommes musulmans. Aux assertions monologiques des énoncés descriptifs s'ajoutent les réactions émotionnelles de Marie-Hélène Matera. Elle se décrit comme lieu passif d'affects insupportables qui l'envahissent, la submergent : « ça me gêne [...] énerve [...] rend malade » et c'est ce pathos qui fait preuve de la gravité de la violence subie :

voilà je les supporte plus + j'ai essayé + j'ai lutté + j'ai fait c' qu'il fallait je pense + peut-être pas assez + mais je n' peux plus les supporter je ne peux plus !

j'ai du mal à alors là j'ai du mal suis + je peux plus l'-

On remarque d'ailleurs l'apparition d'énoncés négatifs plusieurs fois repris (« je n'peux plus »), comme si Marie-Hélène rejetait par avance les propos politiquement corrects d'interlocuteurs l'invitant à faire un effort pour accueillir des membres d'une religion différente.

Dans cet extrait, à la différence des extraits précédents, le contraste entre « eux » et « nous » n'est plus graduel. La différence des croyances est radicalisée et ne fait aucune place à la possibilité d'accommodements.

3. La censure des désignants douteux : élimination inutile ou reprise réflexive

Opposer les Français de longue date aux Français de fraîche date est certainement une entreprise qui pose des problèmes conceptuels en sciences sociales. Tantôt, les critères retenus renvoient à une telle pluralité de comportements qu'ils paraissent sans intérêt (pourquoi s'intéresser à l'origine si les nouveaux arrivants sont divers ?) ; tantôt ils opposent des composantes de la société sur des comportements somme toute sans conséquences importantes (pourquoi privilégier les techniques de boucherie ou la pratique de la danse classique ?) ; tantôt encore, ils sont contradictoires (comme dans le cas de la couleur de peau qui englobe les habitants des Dom Tom, Français depuis le XVIII^e siècle, à des Africains arrivés récemment). On comprend pourquoi certains chercheurs appellent au combat contre toutes les formules essentialistes faisant référence aux origines qui leur semblent ancrer dans la tête de la population une partition sur des bases « ethniques » aussi critiquables.

Par ailleurs, l'examen du corpus montre que les catégorisations signifient en contexte, en relation avec les thèmes évoqués et avec l'activité d'interview qui pousse à une présentation de soi compatible avec les normes de la société dominante. Elles sont donc porteuses d'une certaine indétermination, tout en

étant le résultat d'habitudes en rapport avec l'histoire personnelle des enquêtés et avec la situation sociale.

Cependant, l'usage des figures de l'opposition est constitutive des problèmes d'identité. C'est par référence à un Autre (ennemi héréditaire, capitalistes oppresseurs du peuple, profiteurs du système, minorités inassimilables) qu'un Même se détermine et les désignants sont les nœuds où s'accrochent ces discours du négatif.

Dans plusieurs interviews de CFPP2000, cette construction sociale subjective qui oppose un *nous*, vrais Français, et un *eux*, Français douteux, est à l'arrière-plan des stratégies discursives déployées, en particulier par des personnes appartenant aux classes populaires, ce qui justifie qu'on se penche sur les modalités de son expression. Les trois extraits que nous avons envisagés témoignent en tout cas de la diversité des formes employées pour exprimer ce qu'il est possible de dire en situation d'interview. Même si l'identité revendiquée pour soi ou attribuée à autrui reste provisoire, transitoire, elle permet de pointer le recul des catégories identitaires de classe au profit d'une ethnicisation culturelle des relations sociales, quand bien même les critères pour construire des frontières sont changeants d'un locuteur à l'autre, d'un interlocuteur à l'autre, d'une situation évoquée à l'autre.

La dénomination « Français de souche » apparaît donc seulement comme une réification des processus de division à l'arrière-plan des discours ordinaires. L'éliminer en espérant que change en conséquence l'image d'une fragmentation ethnique du corps social, c'est situer les pouvoirs du langage au niveau des mots. Malheureusement les représentations collectives leur sont sous-jacentes. L'efficacité du langage est moins dans la formule « Français de souche » que dans le mouvement des discours qui mobilise toutes les ressources disponibles dans la langue.

S'il y a cependant un pouvoir du nom, c'est celui de transformer un flux conversationnel qui se poursuit sans finir, en objet de pensée, que l'on peut (et c'est bien ce que font les spécialistes comme Hervé Le Bras, Michèle Tribalat¹⁷ ou Vincent Geisser), accompagner de commentaires critiques, déconstruire en soulignant le flou de ses frontières, mettre à distance en montrant le disparate des attributs qui lui sont associés.

¹⁷ Les résultats des premières études de Michèle Tribalat permettent justement de ne pas réduire ceux qui ne sont pas « de souche » à un groupe homogène parce qu'une catégorie d'enquête ne se confond pas avec une catégorie sociale.

Bibliographie

Bourdieu, Pierre, et alii, 1973, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton-Bordas.

Bouteldja, Houria, 2016, *Les Blancs, les Juifs et nous*, Paris, La Fabrique.

Branca-Rosoff, Sonia, 1988, « Les mots de parti pris. Citoyen, aristocrate et insurrection (1762-1798) », dans *Dictionnaire des Usages Socio-Politiques (1770-1815)*, fasc. 3, Dictionnaires, normes, usages.

– 1995 et Chantal Wionet, « [Changement idéologique ou tradition dictionnaire : l'évolution des citations du mot "Dieu"](#) », Colloque dictionnaire et littérature ; littérature et dictionnaires (1830-1990), organisé par L'Ura 382 Silex du CNRS et Le Centre d'Analyse et de Critique des Textes (Lille III), (26-28 septembre 1991), *Lexique* n° 12/13.

– 1996, « Guerre de religion, guerre sainte », Note, *Mots*, déc. 96. <http://www.persee.fr/>

– 1997, « Polysémie et lexicographie : de la langue à l'analyse de discours », *Langage et société*, mars.

– 1998, « "Enthousiasme". Les dictionnaires de Trévoux (de 1704 à 1771) », *Des mots en liberté. Mélanges M. Tournier*, tome 1, Paris, ENS Éditions, p. 151-160.

– 2011, « [La nomination des lieux et des habitants de la ville et la référence aux discours « autres » dans un corpus d'interviews non directives](#) », *Cahiers de Praxématique* 57.

Branca-Rosoff, Sonia, 2001, « La sémantique lexicale du mot 'quartier' à l'épreuve du corpus Frantext, *Langage et Société*, p. 45-70.

– et Fleury, Serge, Lefevre, Florence, Pires, Mat, 2012, *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)* <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf>

– et Née, Emilie, 2015, « Interroger les usages d'un mot-notion à partir de la base Frantext : l'exemple de public au 16e siècle », in Paissa, Paula, Rigat, Françoise, Vittoz Marie-Berthe (eds), *Hommage à Mariagrazia Margarito*, Alessandria : Edizione dell'Orso, p. 421-436

– et Raus, Rachele, 2016, « Dire l'identité et l'altérité à Paris : le cas du cfpp2000 », dans *textes et contextes de l'immigration : France et Allemagne face à la mondialisation*, 28-29 octobre 2014, Paola Salerni et Kurt Jörg Senf dirs. Roma III, La Sapienza.

Butler, Judith, 2004, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif (Excitable Speech 1997)* Paris, Ed Amsterdam.

Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000), <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>

Culioli, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation I : opérations et représentations*. Vol. 1. Paris: Ophrys.

Fassin, Didier et Fassin, Éric, 2016, *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris. La Découverte.

Faye, Jean-Pierre, 1972, *Théorie du récit Introduction aux langages totalitaires La raison critique de l'économie narrative*, Paris, Hermann.

Fiala, Pierre & Ebel, Marianne, 1983, *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1971- 1981)*, Lausanne, ISP.

Geisser, Vincent, 2015, Exit “français de souche” ? *De la prudence rhétorique à la prégnance idéologique*, *Migrations Société*, 2015/2 (n° 158)

Guilhaumou, Jacques, 2011, « Les journalistes patriotes, remarqueurs de la langue politique au début de la Révolution française, *in* Branca-Rosoff et al. *Langue commune et changement de normes*, Paris. Champion, p. 363-373

Krieg-Planque, Alice, 2009, *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

Le Bras, Hervé, 1998, *Le démon des origines*

Moirand, Sophie, 2007, « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l’allusion dans la presse », *Corela*.

Savatovsky, Dan, 2011, « Le politiquement correct. Un cas de nominalisme paradoxal » dans Branca-Rosoff et al., *Langue commune et changement de normes*, Paris. Champion, p. 93-109

Steuckardt , Agnès, 2001 « L’abus des mots, des Lumières à la Révolution », *La norme lexicale*, Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt (éds), Montpellier, Publications de l’Université Paul Valéry, p. 177-196.

Tribalat, Michèle, 1989, « Immigrés, étrangers, français : l’imbroglio statistique », *Population et Sociétés*, n° 241.

– (dir.), 1991, *Cent ans d’immigration, étrangers d’hier, Français d’aujourd’hui. Apport démographique, dynamique familiale et économique de l’immigration étrangère*, Paris, Ined (coll. Travaux et documents, Cahier 131), 302 p.

–, 1995, *Faire France*, La Découverte.

Tribalat, M. (avec la participation de P. Simon et de B. Riandey), 1996, *De l’immigration à l’assimilation*, Ined/La Découverte, 302 p.